

**Dénomination :** IN EXTENSO RHONE ALPES  
**n° de gestion :** 2001B00700  
**n° d'identification :** 434 713 871  
**n° de dépôt :** A2012/008295  
**Date du dépôt :** 27/03/2012  
**Pièce :** Extrait de procès-verbal du conseil  
d'administration



4122262



4122262

**IN EXTENSO RHONE ALPES**

**Société Anonyme au capital de 8 493 150 Euros  
Siège social : 81 boulevard Stalingrad - 69100 VILLEURBANNE  
434 713 871 RCS LYON**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 18 NOVEMBRE 2011**

L'an 2011,

Le 18 novembre,

A 18 heures,

Les administrateurs de la société IN EXTENSO RHONE ALPES se sont réunis en Conseil, à Charbonnières (69260) – 24 Chemin des Verrières, sur convocation du Conseil d'administration, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

- Monsieur Pascal LEVIEUX
- Monsieur Pierre BERGERET

Est représentée :

- Monsieur Jean-François DEVILLARD par Monsieur Pascal LEVIEUX

Est absente et excusée :

- La Société IN EXTENSO OPERATIONNEL

Les délégués du Comité d'Entreprise sont absents et excusés.

Monsieur Jean-Pierre LE BRIS, Commissaire aux comptes titulaire, dûment convoqué, est absent et excusé.

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Pascal LEVIEUX préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Monsieur Pierre BERGERET remplit les fonctions de secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### ORDRE DU JOUR

- Examen et approbation des comptes clos le 30 juin 2011 et affectation du résultat,
- Examen des nouvelles conventions réglementées,
- Examen des modalités de rémunération des mandataires sociaux,
- Démission d'un Directeur Général Délégué,
- Adjonction de l'activité de domiciliation,
- Examen du projet de fusion par voie d'absorption de la Société Cabinet Desitter Expertise Comptable par la Société In Extenso Rhône Alpes,
- Préparation des assemblées générales (rapports, projets des résolutions),
- Fixation de l'ordre du jour et de la date des assemblées générales,
- Questions diverses.

---

### DEMISSION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Le Président informe le Conseil d'administration de la décision de Monsieur Pierre BERGERET de démissionner de ses fonctions de Directeur Général Délégué, et ce à compter de ce jour.

Le Conseil d'administration, après avoir remercié Monsieur Pierre BERGERET de son travail effectué au sein de la société dans le cadre de son mandat de Directeur Général Délégué, prend acte de cette démission et précise que Monsieur Pierre BERGERET conserve son mandat d'administrateur au sein de la société et retrouve le plein exercice de son contrat de travail qui avait été suspendu pendant l'exercice de son mandat social de Directeur Général Délégué.

---

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Le Président

Un Administrateur

